

DEC213847MITI

Décision portant nomination de M. Patrice SIMON aux fonctions de chargé de mission institut

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 9 février 2022 portant nomination de M. Antoine PETIT aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique.

Sur proposition de la directrice de la MITI

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Patrice SIMON, Professeur des universités de classe exceptionnelle, est nommé chargé de mission auprès du directeur général délégué à la science pour la MITI du 01/09/2021 au 31/08/2023 pour 20% de son temps de travail.

En tant que co-pilote scientifique, sa mission consistera à préparer la programmation scientifique du Programme et Equipements Prioritaires de Recherche (PEPR) « Soutenir l'innovation pour développer les futures générations de batteries » avec un co-pilote désigné par le CEA. Il aura ainsi à co-construire le document stratégique du PEPR puis à en assurer l'animation nationale en étroite relation avec les partenaires, organismes de recherche, établissement d'enseignement supérieur, le SGPI, le MESRI et l'ANR.

Les travaux de ce PEPR s'inscrivent dans la stratégie d'accélération « Batteries » qui a pour objectif de soutenir l'offre et la demande des batteries, en particulier pour les besoins de l'électro-mobilité. Les priorités incluent les générations actuelles et futures des batteries, l'approvisionnement et le développement des matériaux nécessaires à leur fabrication, ainsi que le reconditionnement, et leur recyclage en lien avec le PEPR portant sur les sujets de recyclabilité. Les travaux du PEPR s'intéresseront aux moins aux axes scientifiques des chimies innovantes, des Battery Management Systems (BMS) adaptés aux nouveaux besoins, ainsi qu'aux outils-clés transverses. L'objectif de créer de l'innovation et de nouvelles technologies se fera aussi en renforçant les liens entre mondes académiques et industriels, avec un point important mais non-exclusif pour l'industrie de l'automobile.

Pour cette mission il sera rattaché à la MITI qui prendra en charge ses frais de missions selon les règles administratives en usage.

Pour l'exercice de cette mission, M. Patrice SIMON demeure affecté à l'Université Toulouse III Paul Sabatier Laboratoire CIRIMAT 118 route de Narbonne - 31062 Toulouse

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 2 mars 2022

Pour le président-directeur général
et par délégation
Le Directeur Général Délégué à la Science
Alain Schuhl





Alain Schuhl

Directeur Général Délégué à la Science

Paris le 10 novembre 2021

M. Patrice Simon

Université Toulouse III Paul Sabatier
Laboratoire CIRIMAT
118 route de Narbonne
31062 Toulouse

Objet : Lettre de mission

Cher collègue,

Par le présent courrier, j'ai le plaisir de vous informer de votre nomination au poste de chargé de mission auprès de la direction de la Mission pour les Initiatives Transverses et Interdisciplinaires du CNRS à partir du 1 septembre 2021.

En tant que co-pilote scientifique, votre mission consistera à préparer la programmation scientifique du Programme et Equipements Prioritaires de Recherche (PEPR) « Soutenir l'innovation pour développer les futures générations de batteries » avec un co-pilote désigné par le CEA. Vous aurez ainsi à co-construire le document stratégique du PEPR puis à en assurer l'animation nationale en étroite relation avec les partenaires, organismes de recherche, établissement d'enseignement supérieur, le SGPI, le MESRI et l'ANR.

Les travaux de ce PEPR s'inscrivent dans la stratégie d'accélération « Batteries » qui a pour objectif de soutenir l'offre et la demande des batteries, en particulier pour les besoins de l'électro-mobilité. Les priorités incluent les générations actuelles et futures des batteries, l'approvisionnement et le développement des matériaux nécessaires à leur fabrication, ainsi que le reconditionnement, et leur recyclage en lien avec le PEPR portant sur les sujets de recyclabilité. Les travaux du PEPR s'intéresseront aux moins aux axes scientifiques des chimies innovantes, des Battery Management Systems (BMS) adaptés aux nouveaux besoins, ainsi qu'aux outils-clés transverses. L'objectif de créer de l'innovation et de nouvelles technologies se fera aussi en renforçant les liens entre mondes académiques et industriels, avec un point important mais non-exclusif pour l'industrie de l'automobile.

Pour cette mission vous serez rattaché à la MITI qui prendra en charge vos frais de missions selon les règles administratives en usage.

Bien à vous,

Alain Schuhl,
DGDS CNRS

